



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 25 février au 10 mars 2019 (semaines 9 et 10)
Communiqué de presse

Epidémie de grippe

L'épidémie de grippe est là.

Pour vous protéger et protéger les plus fragiles :

- Vacciner les personnes à risque contre la grippe : > 60 ans, carnets rouges, obèses, femmes enceintes
- Tenir les personnes fragiles à distance des personnes malades
- Dans les lieux publics, à proximité d'une personne visiblement malade, se détourner si elle tousse ou éternue
- Tousser dans son coude ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis le jeter à la poubelle
- Se laver les mains fréquemment, notamment après avoir éternué ou s'être mouché, et après être passé par des lieux très fréquentés (bus, salle d'attente...).

Alerte dengue 2



Suite au **cas de dengue 2** importé et diagnostiqué le 10 février 2019, Tahiti est en **état d'alerte de niveau 2**. En l'absence de survenue de cas secondaire, l'alerte sera **levée le 23 mars**.

A poursuivre : la lutte contre les gîtes larvaires au moins une fois par semaine.



La saison des pluies se prolonge : attention leptospirose !

Les pluies actuelles et leurs conséquences sur la salubrité des habitats (inondations, boue, détritrus, coupure d'eau...) sont favorables à la transmission d'agents infectieux pouvant être responsables de la dengue, de la leptospirose, de gastro-entérites. Ces risques persistent même après l'amélioration des conditions climatiques.

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Leptospirose	Faible	↘
Dengue	Faible	→
Grippe	Épidémique	↗
Diarrhée	Élevée	↗

Grippe

- Epidémie de grippe en cours
- Activité grippale : le nombre de consultations pour syndromes grippaux est en augmentation par rapport à la quinzaine précédente : 214 cas (107 en semaine 9 et 107 en semaine 10) ont été déclarés par les médecins sentinelles
- 86 prélèvements positifs de grippe : 22 en semaine 9 et 64 en semaine 10
- Co-circulation des sous-types A(H3N2) et A(H1N1)
- 46 cas de grippe confirmée ont été hospitalisés, dont 2 en réanimation et 10 en pédiatrie.

Dengue

- Dengue 2

Aucun nouveau cas de dengue 2 depuis le cas importé de Nouvelle Calédonie en semaine 6 déclaré. Tahiti est toujours placée en **phase d'alerte de niveau 2 pour la dengue 2**.

- Dengue 1

- . **Circulation** à Tahiti, Huahine, Tubuai et Hiva Oa.
- . **20 cas confirmés et 1 cas probables** (12 cas en semaine 9 et 9 cas en semaine 10)
 - 7 enfants de moins de 15 ans
 - 20 sérotypés DENV-1

Lutte contre la dengue

La Polynésie française est toujours **à risque d'importation d'autres sérotypes de dengue que la dengue 1**. Les sérotypes 2, 3 et 4 circulent de façon sporadique dans la zone Pacifique. La Nouvelle Calédonie est en épidémie de dengue 2. Pour lutter contre les épidémies suite à l'introduction de nouveaux virus, **l'élimination des gîtes larvaires doit être continue** en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

La Direction de la santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Leptospirose

Six cas de leptospirose ont été déclarés durant cette quinzaine : trois cas en semaine 9 et trois en semaine 10. Cinq cas ont pu être investigués : les facteurs de risque identifiés étaient le jardinage / fa'a'apu, la randonnée, la baignade en rivière et la marche pieds nus dans la boue.

Recommandations

- **le jardinage / fa'a'apu** est un facteur de risque de la leptospirose. Porter des gants et des chaussures fermées
- porter des bottes / cuissardes lors de la pêche en eau douce
- protéger les plaies avec un pansement imperméable
- limiter tous les contacts avec la boue et l'eau douce trouble : ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble et aux embouchures des rivières
- dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets
- après une exposition à risque, laver et désinfecter les plaies
- consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élevait à 145 (51 cas en semaine 9 et 94 cas en semaine 10) dont 41% d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est en augmentation dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage et désinfection quotidiens des toilettes et poignées de portes
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Méningite à éosinophile

Un cas confirmé en semaine 9.

Prévention de la méningite à éosinophile

- Contrôler la pullulation des rongeurs (rats) par la gestion des déchets.
- Eradiquer l'escargot *Achatina fulica*.
- **Eviter de consommer les crustacés crus et non préalablement congelés : chevrette (notamment dans le Taïoro), escargot, mollusque d'eau douce.** Ils doivent être cuits ou congelés plus de 24 heures avant d'être consommés.
- Laver soigneusement les végétaux et tout ce qui aurait pu être souillé.
- Surveiller ce que les enfants mettent dans leur bouche, éviter qu'ils ne jouent avec des escargots ou des limaces.
- S'assurer que les enfants se lavent les mains après avoir joué par terre.

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire
Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf